Qui est mon frère ?

Le groupe débats du secteur catholique de Palaiseau avait invité ce 5 novembre François Soulage, président honoraire du Secours Catholique à parler sur le thème : c'est qui mon frère ?

Qu'est-ce que la fraternité ?

François Soulage n'a pas de mode d'emploi tout fait à nous proposer, à chacun de trouver sa voie. Le mot fraternité se trouve dans notre devise républicaine. Mais si les contours des mots liberté et égalité peuvent être définis avec quelques règles, il n'en est pas de même pour le mot fraternité. Pour nous chrétiens, les papes Benoît XVI et François l'ont rappelé : la fraternité prend appui sur la justice et la charité.

C'est la justice (et non la charité) qui est pour nous chrétiens le premier devoir. Nous ne pouvons être en attitude de charité (et non pas faire la charité) avec quelqu'un si nous n'avons pas d'abord fait en sorte que la personne ait accès à tous les droits auxquels elle peut prétendre. Chacun doit être rétabli dans le droit à la culture, au logement, à la santé et à l'emploi, droits difficiles à faire respecter. Rappelons que le droit au logement Dalo a été voté à l'unanimité, mais hélas sans avoir les logements nécessaires. Le Secours Catholique a des permanences Dalo qui s'attachent à faire respecter, entre autres, à ceux qui sont prioritaires le droit de ne pas être expulsé de leur logement.

Et la charité prend appui sur le socle de la justice. La charité du cœur, c'est de donner à l'autre ce qui m'appartient, c'est me mettre en situation de partage. C'est être à l'écoute de ce qu'il attend de moi, c'est essayer de comprendre pourquoi il en est arrivé là. Ce n'est pas faire ce que j'ai envie de faire, c'est être à son écoute pour qu'il puisse recevoir de moi ce qu'il attend et que moi je reçoive ce que j'attends de lui. La charité, c'est une réciprocité.

La fraternité est l'attitude que l'on a avec quelqu'un (et non pas pour quelqu'un) avec qui on est en attitude de charité. On reconnaît qu'il est notre égal aux yeux de Dieu. Nous avons donc à nous mettre au même niveau et donc être en état de recevoir. Nous lui reconnaissons le droit de vivre comme moi j'ai envie de vivre. Etre fraternel, c'est se mettre en situation de réception et de partage en réciprocité.

Quand rencontre-t-on le frère ?

Autour de nous, il y a toujours des personnes qui ont besoin d'être reconnues pour ce qu'elles sont, à l'image du Christ. A l'occasion du débat sur le mariage pour tous, comment pouvons-nous, chrétiens, voir autre chose dans les homosexuels que nos frères ? Le synode est trop prudent qui considère que nous devons être respectueux, mais ce n'est pas suffisant : les homosexuels sont nos frères comme les autres.

La fraternité implique donc que nous nous dégagions de tout jugement : il est d'abord notre frère. Qu'est-ce que je peux faire ? Cela nous ramène à notre devise républicaine : être libre c'est faire des choix. Ceux que nous recevons au Secours Catholique, ont-ils pu faire des choix ? Les chômeurs qui n'ont pas eu de formation, ont-ils eu la liberté de choix de formation ? Les trois quarts des Français pensent que les chômeurs le sont parce qu'ils le veulent bien. Cela n'a aucun sens. Il convient de redonner à chacun le maximum de capacité à faire des choix. Cela peut passer par des accompagnements à la parentalité, par du soutien scolaire, par la création de relais-bébés pour les femmes seules et de lieux de parole. Certains sont même incapables de dire ce qu'ils peuvent ou savent faire.

Une piste pour construire un monde fraternel se trouve dans la démarche faite par Diaconia appuyée sur dette phrase : « nul n'est trop pauvre pour n'avoir rien à partager ». Cela implique donc l'option préférentielle pour le plus pauvre : il nous faut partir de la situation du plus pauvre, sinon, il sera toujours oublié. Avec le collectif Alerte, nous travaillons sur le chômage : nous tendons à adapter le dispositif appliqué aux chômeurs de longue durée, ceux

qui sont en fin de droits.Car les lois sur la formation professionnelle et sur la sécurisation des parcours professionnels ne concernent pas les plus pauvres. Notre démarche est donc de revisiter les dispositifs afin que ceux-ci puissent en bénéficier.
Nous avons donc à être capables d'entrer en communication et en réciprocité avec les plus pauvres, ce qui n'est pas facile car nous ne vivons pas du tout de la même façon. Il faut une extrême humilité. Etre en attitude de charité**, c'est partager le savoir, le pouvoir et l'avoir.**
La plus grande pauvreté vient du déficit de **savoir** : il faut savoir se débrouiller, l'enfant doit savoir lire en sortant de l'enseignement élémentaire si l'on veut qu'il puisse acquérir une formation – d'où une priorité à l'accompagnement scolaire. Partager le **pouvoir**, c'est commencer par donner la parole. Partout, au travail ou dans les instances paroissiales, il faut donner la parole aux personnes de grande précarité : cela change la face des relations. Pour ce qui est de l'**avoir**, on peut bien sûr faire des chèques, mais on peut aussi aller plus loin et réfléchir sur les considérables inégalités de revenus. Est-il acceptable de penser que certains sont 500 fois plus intelligents que les autres, ou qu'ils produisent 500 fois plus de richesses ?
La fraternité, c'est aussi se révolter contre cette situation inégalitaire qui ne respecte pas les personnes.

La pauvreté s'aggrave-t-elle ?
Le seuil de la pauvreté est de 977 € par mois pour une personne seule et de 2100 € pour un couple avec deux enfants. Ce qui veut dire qu'un couple touchant un SMIC, les allocations familiales et les diverses aides est sous le seuil de pauvreté. Le taux de la population « pauvre » est passé de 12,8% à 14,2% en 5 ans. 6,2 millions de personnes sont sous le seuil de grande pauvreté (650 € par mois), contre 5 millions il y a 5 ans.
Les « grands pauvres » ce sont d'abord les jeunes de moins de 25 ans, qui viennent de familles pauvres, de quartiers sensibles, qui sont en rupture de famille, dont le CDD n'a pas été renouvelé. Ils renouvellent la pauvreté. D'où une première demande : accorder le Revenu de solidarité active (RSA) aux moins de 25 ans. Une garantie jeunes a bien été créée, mais elle ne concerne que 5 000 personnes sur plus de 700 000.
Puis ce sont les mamans seules avec enfant(s) : elles connaissent un taux de chômage trois fois plus élevé que la moyenne de la population du même âge, comme les personnes en situation de handicap. Actuellement, on s'occupe surtout des chômeurs de longue durée, mais il faudrait aussi s'occuper des deux autres catégories. En particulier, il faudrait soutenir les familles en difficulté, mais c'est là quelque chose que nous ne savons guère faire, nous arrivons souvent trop tard.
Enfin, ce sont les seniors de plus de 50 ans : chômeurs de longue durée, entre autres en raison de la crise économique.
La grande pauvreté est une pauvreté cachée pire maintenant dans les villes que dans les campagnes. Le premier devoir des communautés paroissiales, c'est de repérer et d'accueillir toutes ces personnes afin de savoir ce qui se passe.

Et l'étranger ?
Le premier précepte pour nous chrétiens est un accueil inconditionnel de tous ceux qui se trouvent sur notre sol, en situation régulière ou non. A Calais par exemple, 30 bénévoles du Secours Catholique se relaient chaque jour (200 en tout), en lien avec d'autres associations afin que les immigrants puissent attendre en toute dignité (les douches ont été brûlées sept fois !)
Rendons-nous compte que 15 millions de présents sur notre sol ont un père ou grand-père né à l'étranger ; 5,2 millions sont eux-mêmes nés à l'étranger dont 2 millions ont la nationalité française. 400 000 personnes n'ont pas le droit d'être sur notre sol, et ce nombre ne varie guère : il y a à peu près autant d'entrées que de sorties. Les problèmes ne sont pas des

problèmes d'immigration, mais d'intégration, dus aux différences de culture, de religion. Il est révoltant que 20% des catholiques pratiquants estiment que Mme Le Pen ne tient pas des propos d'exclusion.
Les communautés doivent reprendre la lecture de l'évangile ; la première chose à faire est de soigner l'accueil. Ce peut être quelque chose de très simple, tel que remplacer un comptoir dans un vestiaire par une table, plus facile pour établir le dialogue. Le rôle du chrétien, c'est à la fois de célébrer, de répandre la parole mais aussi le service du frère (le sacrement du frère).
On parle souvent de la fraude sociale, au RSA en particulier. Certes, elle existe (inférieure à 200 millions), mais son ampleur n'a rien à voir avec la fraude des sociétés qui pendant des années ne payent pas les cotisations sociales prélevées sur les salariés. Et il nous faut aussi lutter contre les sociétés qui externalisent leurs bénéfices dans les pays où les impôts sont plus faibles. Cela représente pour la France une somme de 30 milliards d'euros. Diverses ONG, dont le CCFD et le Secours Catholique, exercent une action sur les pouvoirs politiques dans ce sens. Il faudrait aussi que chacun accepte d'être récompensé pour ce qu'il apporte à la société plutôt qu'en fonction de ce qu'il peut tirer de la situation. Les évêques français sont d'un silence dramatique sur ce sujet malgré un de leurs textes de 1982, qui semble bien oublié.

Bernard Coutin